

Localisation
des 6 refuges
de Joigny

- Bois aux Cœurs
- Le Mail
- Le Calvaire
- Réserve du collège
- Entre deux eaux
- Mare des nations

Réserve du collège

Commune :

Joigny

Superficie :

2,4 ha

Année de création :

2013

Année de rédaction :

2020



Apprendre à mieux connaître les espèces et la nature qui nous entourent

Qu'est-ce qu'un refuge LPO ?

Créer un Refuge LPO, c'est mener une action concrète et simple pour aider la nature, les oiseaux et participer au quotidien à la protection de la vie sauvage sur son terrain. « Refuge LPO » est un agrément de la Ligue pour la Protection des Oiseaux qui est accordé à tout site sur lequel est initiée une démarche de valorisation de la nature.

La démarche :

Après la signature d'une convention sur 5 ans entre la collectivité, l'association LPO locale (LPO Yonne) et la LPO France, une phase d'inventaires permet de faire un diagnostic du site. La LPO Yonne propose alors des mesures et aménagements favorisant la biodiversité ; il s'agit donc d'un plan de gestion simplifié. Les préconisations sont établies en prenant en compte les contraintes et les usages des sites. Libre ensuite à la collectivité de réaliser ou non ces aménagements. La LPO Yonne accompagne ensuite la mise en œuvre de ces mesures tout en suivant tous les ans l'impact sur la faune et la flore. Au terme des 5 ans, un bilan permet d'évaluer les aménagements effectués. La convention peut ensuite être renouvelée.

Les droits et devoirs de la collectivité :

La collectivité se réserve le droit de suivre ou non les aménagements proposés dans le plan de gestion. Les mesures de gestion ne sont que des préconisations et non des obligations.

En adhérant au programme des refuges LPO, la collectivité s'engage à respecter les 4 principes de la charte :

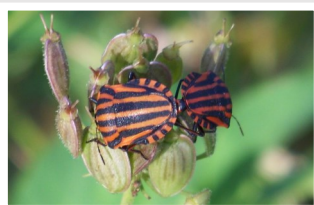
- Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages
- Renoncer aux produits chimiques
- Réduire l'impact sur l'environnement
- Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité

Tout manquement à l'application de cette charte peut conduire à l'exclusion de la collectivité du programme Refuge LPO.

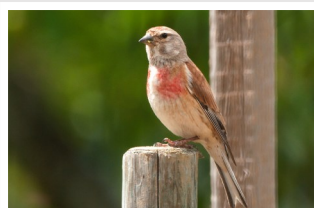
Résultats

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces recensées sur le « Refuge LPO »
Botanique	126
Oiseaux	36
Invertébrés	6

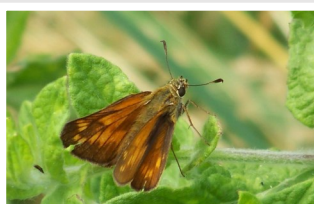
Attention, l'absence de mention d'une espèce ne signifie pas que celle-ci est absente du site mais qu'elle n'a pas été contactée au cours des inventaires. Les futurs passages permettront de compléter la liste.



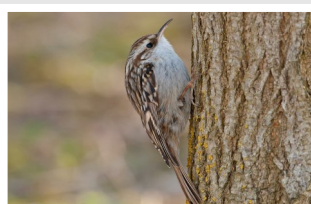
↑ Punaise arlequin



↑ Linotte mélodieuse



↑ Sylvaine



↑ Grimpereau des jardins



↑ Mouche à damier



↑ Roitelet à triple bandeau

Oiseaux

	Espèces	Dernière année	Statut
1	Accenteur mouchet	2019	N1
2	Corneille noire	2015	N1
3	Coucou gris	2015	P
4	Étourneau sansonnet	2019	N1
5	Fauvette à tête noire	2019	N2
6	Fauvette des jardins	2017	N1
7	Gallinule poule-d'eau	2019	N3
8	Geai des chênes	2015	N3
9	Grimpereau des jardins	2019	N1
10	Grive draine	2018	N1
11	Grive musicienne	2015	N1
12	Grosbec casse-noyaux	2019	N1
13	Hirondelle de fenêtre	2017	P
14	Hirondelle rustique	2015	P
15	Linotte mélodieuse	2019	N1
16	Martinet noir	2017	P
17	Merle noir	2019	N3
18	Mésange à longue queue	2019	N1

	Espèces	Dernière année	Statut
19	Mésange bleue	2019	N1
20	Mésange charbonnière	2019	N3
21	Pic épeiche	2019	N1
22	Pic épeichette	2019	N1
23	Pic vert	2016	N2
24	Pie bavarde	2019	N1
25	Pigeon ramier	2019	N2
26	Pinson des arbres	2019	N2
27	Pouillot véloce	2019	N1
28	Roitelet à triple bandeau	2019	N1
29	Rossignol philomèle	2019	N1
30	Rougegorge familier	2016	N1
31	Rougequeue à front blanc	2018	N1
32	Rougequeue noir	2016	P
33	Rousserolle effarvatte	2016	N1
34	Tourterelle turque	2019	N1
35	Troglodyte mignon	2019	N2
36	Verdier d'Europe	2019	N1

Invertébrés

	Espèces	Dernière année
DIPTÈRES (= Mouches)		
1	Mouche à damier	2017
HÉTÉROPTÈRES (= Punaises)		
2	Punaise arlequin	2017
ODONATES (= Libellules)		
3	Ischnure élégante	2017

	Espèces	Dernière année
LÉPIDOPTÈRES (= Papillons)		
4	Amaryllis	2017
5	Piéride du chou	2017
6	Sylvaine	2017

Botanique

	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en Bourgogne
1	<i>Arum italicum</i>	Arum d'Italie	R
2	<i>Centaurea nigra</i>	Centaurée noire	R
3	<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	I
4	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase	I
5	<i>Iris foetidissima</i>	Iris fétide	AR
6	<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	AR
7	<i>Ornithogalum umbellatum</i>	Ornithogale en ombelle	AR
8	<i>Parthenocissus incerta</i>	Vigne vierge	I
9	<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	AR
10	<i>Populus canescens</i>	Grisard	R
11	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	I

Depuis 2013, 126 espèces végétales ont été identifiées sur le « Refuge LPO » de la Réserve du collège. Parmi celles-ci 11 attirent l'attention de par leur statut en Bourgogne :

→ « AR » : Assez rare | **Bleu** : Espèce protégée
 → « R » : Rare | à l'échelle régionale
 → « RR » : Très rare
 → « I » : Invasive*

* Espèce invasive signifie que la plante est exotique à caractère envahissant. Ceci pose un problème écologique, ces plantes prennent la place des plantes locales.

Conseils de gestion

Voici un résumé des conseils de gestion proposés dans les rapports d'études fournis depuis 2013.

Pour maintenir, voire améliorer, la biodiversité de la Réserve du collège, la commune doit respecter la charte des refuges LPO.

Elle peut également mettre en place diverses actions et aménagements tels que :

Gérer les espèces envahissantes ←

→ Ramasser les déchets

Conserver le bois mort au sol ou sur pied (favorable aux insectes) ←

→ Éclaircir une zone autour de la mare (accès à la lumière)

Proscrire la taille des arbres au printemps (reproduction des oiseaux) ←

→ Installer des nichoirs pour oiseaux cavernicoles et gîtes à insectes

Pratiquer la fauche différenciée afin de varier les faciès de végétation ←

→ Sensibiliser les élèves (panneaux pédagogiques, animations, chantiers)



Réalisation :

LPO Yonne

14, avenue Courbet, 89000 Auxerre

Tel : 03.86.42.93.47 ; Mail : yonne@lpo.fr



Légende :

N1 → espèce nicheuse possible / **N2** → espèce nicheuse probable

N3 → espèce nicheuse certaine P → espèce de passage

Rouge : espèce classée « menacée » sur une Liste Rouge (France ou Bourgogne)

Transmettez

VOS observations !

Vous avez vu un vol d'oiseaux migrateurs ? Vous avez observé un oiseau rare ou commun sur votre commune ou ailleurs dans l'Yonne ?

Transmettez-les sur notre site internet :

faune-yonne.org

ou directement grâce à l'application smartphone

Naturalist



L'inscription sur ces sites est libre et gratuite pour tous.

Vous observez des espèces autre que oiseaux ?

Transmettez-nous aussi vos données sur :

faune-France.org



↑ L'Hirondelle de fenêtre fréquente la réserve et niche au collège. C'est une espèce protégée.



La destruction des nids est illégale à toutes les périodes de l'année.



© Photos :

J.-P. Leau, S. Mongeot, C. Vathelet.

